

J.-C. Marand.

ASSOCIATION UNIVERSITAIRE D'ETUDES DROMOISES.

FEVRIER 1965

Françoise & Jean-Claude MARAND
24, rue Foch - 26100 ROMANS / ISÈRE
Tél. 04 75 71 54 94
Courriel. jcmарand@gmail.com

SOMMAIRE

- . Assemblée Générale du 19 novembre 1964.
- . L' Urbanisme dans la Drôme (M.DOSSE)
- . Bibliographie .

CORRESPONDANCE

- . Mademoiselle A. BERNARD, Professeur d'Ecole Normale, 6 rue Valensolles,
VALENCE .
- . Monsieur JOUVE, Professeur Agrégé, Chemin des Iles - VALENCE .
- . Monsieur PEYRARD, Directeur d'Ecole Honoraire - L O R I O L .

COTISATIONS

5 Francs à verser à :

ASSOCIATION UNIVERSITAIRE D'ETUDES DROMOISES
VALENCE . C.C.P. Lyon . 5744-20.

AVEZ-VOUS REGLE VOTRE
COTISATION 1965 ?

5F. A VERSER A :

A.U.E.D. CCP LYON 5744.20

N'ATTENDEZ-PAS! MERCI .

ASSEMBLEE GENERALE

DU 19 NOVEMBRE 1964 .

M.CHANEL vice-président présente les excuses de Monsieur l'Inspecteur d'Académie, retenu par une réunion pédagogique, et du Président, souffrant.

Rencouvellement partiel du Conseil d'Administration.

Mme CUMINAL, Présidente d'Honneur de la F.O.L. et Mme DOYEN, professeur au Lycée Camille Vernet, sont remplacées par :

M.DEBARD, Président de la F.O.L.

M.BUIX, Assistant à la Faculté de Grenoble, qui s'intéresse vivement, ainsi que Mme BUIX, aux recherches locales d'archéologie.

Nous prions un des Inspecteurs départementaux des enseignements élémentaire et complémentaire de bien vouloir remplacer M.RICHARD, nommé à Chambéry.

Nous accueillons avec beaucoup de plaisir M.RENAUDIN qui vient de succéder à M.BURCKARD au Service départemental des Archives, et dont la présence à notre A.G. fait espérer la collaboration à notre Association.

Les effectifs de l'A.U.E.D. croissent lentement mais régulièrement. Que les adhérents fassent connaître nos bulletins à leurs collègues et qu'ils veuillent bien régler leurs cotisations par virement à notre C.C.P. (voir en première page).

Le compte rendu financier présenté par Mlle BROT, fait apparaître une situation favorable. Excédent de recettes : 1 021,88 F.

Les Bulletins N° 7 et 8, parus en 1964, seront vraisemblablement suivis de deux bulletins en 1965, grâce à la collaboration du Centre départemental de documentation pédagogique.

Les nouveaux adhérents peuvent demander à Mlle BERNARD des exemplaires d'un certain nombre de Bulletins antérieurs.

Quelques jours après l'Assemblée Générale, M.le Doyen FAUCHER, notre Président d'Honneur, toujours sollicité par de multiples travaux de géographie, nous adressait ces lignes : " Veuillez me rappeler au bon souvenir de nos collègues, et leur dire qu'en dépit de mon âge, je ne désespère pas de me joindre à eux quelque jour, à l'une de vos réunions."

La sortie d'Avril 1964 a eu le succès que nous avions souhaité, et que méritait l'extrême obligeance de M.LAFOND qui nous a présenté les chantiers de l'AUTO-ROUTE. L'intérêt suscité par ces questions d'actualité a fait choisir un sujet de même ordre pour être présenté à l'Assemblée Générale de Novembre 1964:

.../...

.../...

" L'urbanisme à Valence et dans la Drôme " qui pourrait être repris au printemps de 1965 , à propos du développement récent de Romans.

A l'occasion de cette visite espérée à Romans, pourraient être vus le Musée archéologique récemment organisé par MM.VIGNARD et CORNET,- et la riche Abbaye de St.ANTOINE, à la limite de la Drôme et de l'Isère.

M.CHANEL donne la parole à M.Ch.CALA, jeune instituteur drômois, qui, avec beaucoup de conviction et de simplicité, fait part de sa curiosité pour le milieu historique, géologique, botanique où il a été et sera appelé à enseigner-, de son exploration active des environs de St.Uze où il se trouvait en 1964, de ses découvertes de tessons de poterie préhistorique et protohistorique, du recours aux services officiels des fouilles archéologiques, régionaux et nationaux,- suivi d'une autorisation officielle de fouiller sur un terrain délimité.

Notre jeune collègue jouira donc du droit de recherches exclusif sur ce terrain, et il est persuadé à juste titre que seul un travail méthodique et prudent, et mis au service de spécialistes peut justifier l'activité de l'instituteur archéologue amateur, tout en lui laissant le plaisir d'y intéresser ses petits élèves, toutes précautions étant prises pour ne pas gâter le site.

Nous souhaitons que ces premières découvertes de sites encore insoupçonnés, et anciennement habités, sur les hauteurs de St.Uze, assez voisines du Rhône,- contribuent à illustrer le sujet très intéressant de la pénétration par le couloir rhodanien des civilisations de l'Europe Centrale, et de l'Europe méditerranéenne. Nous vous rappelons l'exposé de M.André BLANC, devant notre A.G. de 1962, qui lui s'adressait en particulier aux collègues amateurs éventuels de fouilles archéologiques.

L'URBANISME DANS LA DROME

M. DOSSE, Urbaniste en C. f., Directeur des Services de la Drôme, présente ensuite ce qu'il appelle "une causerie" plutôt qu'un exposé, mais causerie appuyée sur plusieurs grands plans, dressés et éclairés face au public, et qui avec les réponses aux questions qui suivront, durera près d'une heure et demie.

1°) L'organisation des Services

Le Directeur, sous la tutelle du Préfet, commande à un quarantaine d'agents, répartis entre :

- le service de Direction,
- le service de l'Aménagement foncier et de l'Urbanisme,
- le service de la Construction et Architecture, qui délivre les permis de construire.

2°) On conçoit qu'un Règlement national soit indispensable,

- il est normal que le propriétaire d'un terrain puisse prévoir au plus juste ce qu'il pourra en faire ;
- que la valeur architecturale de l'immeuble ou du groupe d'immeubles soit préalablement appréciée, et donne lieu à un avis ;
- que l'Etat contrôle l'emploi des fonds importants qu'il fournit à la construction : 95% des logements se font avec l'aide de prêts d'Etat, et des primes dans certains cas.

Ces règlements ne vont pas sans contrainte et exigent un certain civisme, droits privés légitimes et intérêt général ne s'ajustant pas toujours aisément.

3°) Le département de la Drôme se classe bien dans l'ensemble de la France

- en 1958, 1 000 à 1 500 demandes de permis de construire, 60^{ème} rang en France.
- en 1963, demandes pour 6 000 logements ;
- en 1964; nombre analogue (ce qui ne signifie pas que 6 000 logements seront construits)
3 000 sont achevés, - 3^{ème} rang en France.
- Le plan drômois (bien qu'en n'oublie pas les regroupements de villages ruraux) porte essentiellement sur les grandes vallées :
 - . de l'Isère : Romans ,
 - . du couloir du Rhône : St.Vallier, Valence, Montélimar et de Donzère à Mondragon.
- le département dans l'ensemble de l'Aménagement du territoire est favorisé par :
 - . la voie navigable du Rhône,

.../...

- . les grandes nationales routières et les auto-routes,
- . les zones industrielles subordonnées .

4°) Deux secteurs en voie d'urbanisation :

A) Le Secteur Sud-drômois .

Il faut pour construire le Centre d'Energie Atomique de Pierrelatte un personnel provisoire de 5 000 personnes et le même nombre quand les usines fonctionneront. La répartition des logements est la suivante :

- . 3 000 logements sur l'axe N.S. : Montélimar, Bollène, Orange.
- . Sur l'axe W.E. : 2 à 300 à Bourg-St. Andéol,
2 500 à Pierrelatte,
1 000 à St. Paul-Trois-Châteaux.

Il a fallu aménager successivement ces zones, ce qui produit une grosse perturbation pour l'ensemble de la région.

B) La région valentinoise :

- a) C'est un groupement régi par un même règlement, chaque commune ayant son propre plan.

V A L E N C E + { Bourg-les-Valence, Portes, Beauvallon,
Etoile, Malissart, Montélier, Chabauil,
St Marcel, Les Granges, Guillerand,
St Péray, Soyons, Charmes .

soit une population actuelle de 93 000 habitants, qui d'ici vingt ans pourrait atteindre 200 ou peut-être 250 000 habitants. L'accroissement actuel est de 2 000 par an.

- b) Comment vivra cette agglomération ?

Il faut créer des emplois industriels, de commerce, de services. Le carrefour valentinois est un facteur favorable.

Un port est prévu à Portes, articulé à une zone industrielle de grande capacité (300 ha) desservie par route, voie ferrée, gare de triage.

Une petite zone industrielle sera créée à Bourg-les-Valence

Une troisième au nord de Saint-Péray.

Les industries de 1ère et 2ème catégories, encombrantes et gênantes ne pouvaient être placées qu'au Sud, à cause des étendues de terrains libres et du Mistral dominant. Celles de 3ème catégorie, les moins gênantes, doivent être soit intégrées dans la ville, - et ainsi rapprochées du personnel employé, - soit réparties sur les pourtours. La circulation s'en trouverait ainsi divisée.

- c) Les zones d'habitation .

Au Nord de Bourg-les-Valence, les riches terrains de vergers, trop chers, bloquent l'expansion. Au Sud, c'est la zone industrielle.

Restent : - le Plateau (ou grande terrasse) à l'Est qui peut recevoir, sur 300 ha, 15 à 20 000 logements soit 40 000 habitants, ou Z.U.P. (zone à urbaniser en priorité).

- une zone aux Granges
- une à Portes

.../...

.../...

- et le doublement de Chabeuil, Malissart, St.Marcel.

En dehors de ces "périmètres" aménagés, l'espace conserverait un caractère rural et de faible densité : bâtiments d'exploitation agricole ou résidences individuelles.

●) Les voies de circulation :

- l'Auto-route , en voie d'achèvement,
- une route en rocade, tournant autour de Valence de sa partie Nord à sa partie Sud.
- des radiales s'en détachant, dont l'Avenue de Chabeuil qui joindra Valence au quartier très aggloméré de l'Est.
- une gare Nord, au sud de Pont-de-l'Isère.
- une gare Sud, au Pont des Anglais.
- une voie joignant St.Marcel à la gare Nord.
- dans Valence, le cercle des Boulevards actuels subsiste, et l'axe principal reste l'Avenue Victor Hugo. Un nouvel axe sera créé, celui de l'Avenue de Chabeuil.

C) Quelques précisions concernant la Z.U.P. valentinoise :

Elle sera partagée en deux secteurs, Nord et Sud, par l'Avenue de Chabeuil. Seule la partie Nord sera bientôt urbanisée. 7 000 habitants y seront répartis en quartiers.

L'intérieur sera en principe réservé aux piétons, la circulation des voitures se faisant sur le pourtour, et jamais au Centre (sauf pour le nettoyage et les pompiers). Les parkings seront extérieurs à cette zone.

Un Centre Commercial sera placé au centre.

Le Parc Central sera aussi vaste que le Luxembourg à Paris.

Les services publics comprendront : plusieurs collèges, un terrain de sports, (au N) les P. et T., la Mairie, une salle des fêtes.

L'espace habité sera édifié en grands immeubles et en pavillons.

Des industries "propres" s'installeront en bordure de la rocade extérieure à la Z.U.P.

Ce sont là les traits les plus importants. Le plan de détail est en voie d'élaboration.

Quant aux zones réservées au Sud de la Z.U.P., elles auront un caractère résidentiel à faible densité.



M.CHANEL, au nom de toute l'assistance remercie vivement M.DOSSE pour cet exposé bien construit, étayé de nombreux faits actuels, dont l'objet était de nous aider à évoquer, avec une relative précision, le cadre futur de nos villes drômoises et Valence en particulier, - exposé qui devrait suggérer quelques réflexions et appréhensions quant à certaines conditions d'habitat et de travail.

Mlle.BEAU demande s'il est rationnel de construire côte à côte grands ensembles et pavillons, et comment sont classées des usines dites "propres" mais bruyantes (il en existe à Valence).

.../...

.../...

M.DOSSE constate que ces inconvénients sont inévitables dans les zones de forte densité où les terrains de haute valeur peuvent légalement donner lieu à un rapport élevé.

Quant à l'urbanisation des villages, elle présente beaucoup d'intérêt pour le maintien sur place d'une population suffisante et pour le développement du tourisme, en particulier celui des "gîtes ruraux". Mais M.DOSSE pense qu'il faut sélectionner avec soin les villages susceptibles d'une rénovation rentable. Tout ce qui est ancien et en mauvais état ne vaut pas d'être relevé, non plus d'ailleurs que certains quartiers de nos villes, telle Valence.

QUELQUES IMAGES ANCIENNES DE VALENCE

Précédant l'Assemblée Générale de quelques semaines une petite exposition de huit plans et une vingtaine de gravures et photos avait été installée par les soins du bureau de l'A.U.E.D. et grâce à l'obligeance de Mlle BEAU, conservateur, au Musée de Valence. Elle a pu montrer, - c'était son seul objet, - que notre ville actuellement si expansive, est restée longtemps une petite ville riche en jardins, qui tenait à l'aise dans ses remparts jusqu'au début du XIXème siècle. Puis ces mêmes remparts l'ont beaucoup gênée, étant donné la croissance démographique, jusqu'à l'abolition des servitudes militaires, vers le milieu du XIXème siècle. Quelques photos des boulevards, des ponts, des quais, du Parc évoquaient le charme de Valence avant 1914, ville bourgeoise et tranquille.

Si certains projets se réalisaient, le public valentinois pourrait voir dans quelque temps, une collection beaucoup plus riche d'images concernant l'histoire de Valence. Déjà des visites et conférences sur ce sujet ont été organisées par la "Société de sauvegarde des monuments anciens de la Drôme" Section de Valence (Siège social et renseignements : Archives départementales, rue André Lacroix, Valence). Ce groupement a d'autres moyens que l'A.U.E.D. Nous invitons nos collègues à saisir éventuellement ces occasions de mieux connaître le passé de leur ville.

BIBLIOGRAPHIE

9
.../...

A) Nous signalons pour ceux qu'intéressent les questions d'urbanisme et de géographie humaine, quelques ouvrages et numéros de revues récemment parus :

I. Sur la région Rhône Alpes :

- "Vitalité française" N° de novembre-décembre 1964 : un article simple d'utilisation commode ;
- "Urbanisme : Lyon et région" N° 85 : un numéro spécial, riche et très bien illustré (254, bd. Raspail, Paris.)
- "Lyon et sa région" Collection "France de demain" de Labasse et Laferrère: collection qui s'adresse à tout lecteur cultivé, et non seulement aux enseignants.

II. Sur Paris et sa région :

- Revue "Esprit" - octobre 1964 : L'avenir de Paris de Chambart de Lowe.
- "Textes et documents" - N° 18 (1964) " Problèmes d'une grande agglomération urbaine : Paris". : un utile fascicule de textes et 31 croquis intéressants - Editeur : Institut Pédagogique National - En vente au S.E.V.P.E.N. 13 rue du Four, Paris. 6°. CCP.9060.06. -France : 4,35 F.
- "La Documentation Photographique" N° 5-245 de mai 1964 : Paris, problèmes de la France d'aujourd'hui". Editeur: Documentation française, 16 rue Lord Byron, Paris. Textes. 14 planches . 1 grande carte. Un très bon dossier, comme le sont en général les dossiers de cette collection .
- "Paris" - Album - même éditeur.

B) Les questions d'urbanisme et de développement régional invitent à la consultation de cartes à grande échelle - (dont l'usage devrait d'ailleurs se répandre dans nos classes.)

Le service de vente de l'Institut Géographique National : 107, rue de la Boétie, Paris, 7° - peut vous envoyer ses prospectus et il est ouvert du mardi au samedi de 8 h 45 à 18 h 30 . Votre libraire peut vous fournir, pour toute la surface de la Drôme :

- les feuilles de la carte au 20 000, en couleurs,
- les feuilles de la carte au 50 000, en couleurs.

La carte au 100 000 va paraître. Elle rendra de grands services. La feuille de Romans est parue.

Les cartes en relief, en matière plastique, au 200 000, de format 55 x 80, existent pour Le Puy , Gap , Grenoble , Lyon .

Sont éditées aussi par l'I.G.N. des cartes en relief au 100 000 et 50 000.

Pour certains aspects typiques (ensemble de la France) sont en vente à l'I.G.N. 2 collections de cartes en relief destinées à l'enseignement :

- 1) 16 feuilles, accompagnées de cartes papier, et commentées par R.Clozier, échelle 200 000.
- 2) 6 feuilles, avec photos et cartes papier, échelle 50 000, commentées par A.Merlier.

.../....

.../...

Rappel : Il existe une France au 1 000 000, en matière plastique, format 103 x 115 - que vous pouvez vous procurer par l'intermédiaire du Centre départemental de documentation pédagogique.

Pour les cartes géologiques, s'adresser à la Librairie Béranger, 15 rue des Saints-Pères, Paris, 5^e.

C) Quelques études et monographies locales

- Valence et son histoire - Syndicat d'initiatives .Valence 1961.
- Histoire de Suze la Rousse - Journet - L.T.P.P. Valence 1963.
- Petite histoire de Châtillon en Diois - M.Truc . Édition de l'Alpe Grenoble 1964.
- Les vestiges antiques entre Saint-Vallier et Tain-l'Hermitage - Claude Boisse - "Les Cahiers Servois" 1964.
- Valence : des origines aux Carolingiens - de André Blanc (qui condense sa thèse de doctorat récemment soutenue). Imprimeries Réunies Valence . 9.1964.)

Rappel :

- Dieulefit et son histoire - De Fontréaux - Bertrand - Pizot - Monnier Syndicat d'Initiatives - Dieulefit.
- Saint-Restitut - De Fontréaux . Société d'archéologie de la Drôme.
- L'Evêché de Saint-Paul-Trois-Châteaux - idem.

- Nous ne saurions trop recommander aux nombreux Brémois qui s'intéressent à l'Ardèche, l'ouvrage (thèse de doctorat 1961) de notre collègue P.Bozon, professeur aux E.N. de Privas :
 " La vie rurale en Vivarais".